



## Édito

**Je suis heureux de commencer cet éditorial en mettant à l'honneur deux de nos concitoyens, qui, ces dernières semaines, se sont illustrés de belle manière.**

En effet, le vendredi 31 mai dernier, Claude Gesnouin a eu l'honneur de porter la Flamme Olympique dans les rues de Granville. Une journée intense pour lui, comme il nous l'explique dans ce bulletin municipal, une journée qu'il n'oubliera pas.

Dans un autre domaine, mais toujours sur le plan sportif, c'est un autre grandparignais qui monte sur la plus haute marche du podium des Championnats de France de Cyclisme organisés du 20 au 23 juin à Saint-Martin-de-Landelles.

Celui qui a appris à faire du vélo dans la cour de l'école de Parigny en avait rêvé et il l'a fait. Devant ses parents, ses amis, son fan-club et plus de 50 000 spectateurs, Paul Lapeira est sacré Champion de France 2024. Nous aurons à cœur, après la saison cycliste de féliciter Paul pour son exploit.

Mais la vie de la commune ce n'est pas que le sport bien entendu. Le 9 avril dernier, le conseil municipal a voté le budget 2024. Celui-ci s'équilibre en fonctionnement à 3 052 535 € et en investissement à 2 293 705 €. Cette année encore, la commune continue à investir. Les travaux de rénovation énergétique des 7 logements communaux de Martigny viennent de se terminer. La rénovation et l'effacement des réseaux Impasse de la Besnardière et Allée des Ecoliers à Parigny sont en cours. Le ravalement de la salle des Associations de Milly se termine également. Toujours sur cette commune, l'aménagement d'un terrain avec jeux et aire de pique-nique commencera en septembre.

A cette date également, le cabinet Edouard Grisel débutera le diagnostic de l'église et de l'enclos paroissial de Chèvreville. Nous sommes dans l'attente du permis de construire de l'extension de la Mairie de Parigny, projet que nous avons présenté dans le dernier bulletin de Janvier. Pour ce projet, l'accord de l'architecte des Bâtiments de France est d'ores et déjà acquis. Nous espérons un début des travaux au dernier trimestre de cette année.

Travaux de voirie sur nos quatre communes, entretien des bâtiments communaux et de notre patrimoine complètent ces investissements pour la grande majorité réalisés par des entreprises locales. Cette année l'Etat a revalorisé les valeurs locatives de 3,9 %, c'est une donnée que nous ne maîtrisons pas. Pour sa part, le Conseil Municipal de Grandparigny a décidé de conserver nos taux d'imposition identiques et ceci pour la 16e année consécutive.

Pour terminer, je voudrais vous rappeler que vous avez jusqu'au 15 septembre pour découvrir le parcours d'Art et Sentiers et ses œuvres éphémères sur la commune de Parigny, celui-ci remporte un large succès depuis le 15 juin.

Vous dire également que la traditionnelle Balade, Musique et Patrimoine aura lieu le Dimanche 22 septembre et que vous pouvez réserver dès maintenant vos places en mairie pour le concert de Maëlle, une jeune et jolie voix à découvrir et écouter le 25 octobre prochain.

L'équipe municipale vous souhaite de passer un bel été et d'agréables vacances.

Le Maire, Patrice GARNIER



# GUIDE PRATIQUE

## CONTACT

### Mairie de Parigny : 02 33 49 14 15

75 rue Saint-Berthevin  
50600 GRANDPARIGNY  
Mail : mairie@grandparigny.fr  
Site : [www.grandparigny.fr](http://www.grandparigny.fr)

#### Permanences

Lundi, Mardi 8 h 30 / 12 h - 15 h / 18 h  
Mercredi 9 h / 12 h  
Jeudi, Vendredi 8 h 30 / 12 h - 14 h / 18 h

### Mairie de Chèvreville : 02 33 49 48 90

1 place Germain Abraham - Chèvreville  
50600 GRANDPARIGNY  
Mail : mairie.chevreville@grandparigny.fr

#### Permanence

Lundi 15 h 30 / 18 h

### Mairie de Martigny : 02 33 49 00 02

8, rue Jean Gosselin - Martigny  
50600 GRANDPARIGNY  
Mail : mairie.martigny@grandparigny.fr

#### Permanence

Vendredi 14 h / 18 h

### Mairie de Milly : 02 33 49 23 10

20, route Arthur Legrand - Milly  
50600 GRANDPARIGNY  
Mail : mairie.milly@grandparigny.fr  
**Nouvelle permanence depuis le 1<sup>er</sup> février**  
Jeudi 14 h / 18 h

École publique

02 33 49 46 50

Restaurant scolaire

02 33 49 50 83

## URGENCES

Pompiers : 18 ou 112  
Gendarmerie : 17  
SAMU : 15  
Hôpital Saint-Hilaire-du-Hêt : 02 33 79 44 44  
Médecins de garde : 116 117  
Pharmacie de garde : 32 37

## SANTÉ

Cabinet médical  
Dr Godier : 02 33 49 10 50  
Dr Girois : 02 33 49 11 86  
Infirmières : 02 33 49 06 06  
Pharmacie : 02 33 49 11 62  
Ambulances de la Sélune : 02 33 49 01 01

## PETITE ENFANCE

Maison des Assistantes Maternelles  
07 67 79 26 62

## RÉSIDENCES PERSONNES ÂGÉES

Résidence les Hirondelles  
02 33 79 33 40  
Résidence les Quatre Pommiers  
06 98 40 06 73

## CCAS

Sur RDV en mairie le lundi après midi.  
Contacter la mairie

## ADMR

PERMANENCE ADMR ST-HILAIRE-DU-HARCOUËT  
06 82 44 21 04 - 17 place Saint-Michel  
9 h - 12 h du lundi au vendredi  
Sur rendez-vous les après-midis

COLLECTE  
ordures  
ménagères



**Chèvreville vendredi à partir de 5 h 30**

**Martigny lundi à partir de 5 h 30**

**Milly vendredi à partir de 5 h 30**

**Parigny vendredi à partir de 5 h 30**

Les sacs translucides sont distribués en mairie.  
En aucun cas, les sacs d'ordures ménagères ou  
dépôts de déchets verts ne doivent être  
déposés à côté des containers de tri sélectif  
ou de manière sauvage sous peine de sanction.  
(délibération du 8 /09/2020)

# AGGLOMÉRATION

## VIE QUOTIDIENNE

### Espace France Service

65 Place Delaporte - 02 33 69 28 05

msap.sthilaire@msm-normandie.fr

horaires du lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h 30 et 14 h - 17 h

Il délivre une offre de proximité à l'attention de tous les publics pour leurs démarches administratives. Il réunit plusieurs services :

- **Un visio accueil**

Il permet de s'entretenir sur rendez-vous avec la CAF, la CARSAT, la CPAM et la MSA.

- **L'espace numérique**

02 33 69 28 58

emploi-ijsthilaire@msm-normandie.fr

Il permet de réaliser les démarches en ligne via les sites institutionnels : pôle emploi, CAF, CPAM, MSA, impôts, CARSAT, ANTS

- **Le territoire Solidarité du Mortainais** 02 33 69 28 00

(Centre médico-social)

- **Le Centre Médico-Psycho Pédagogique** 02 33 69 30 30

- **Diverses permanences sur RDV**

### Enfance jeunesse

- ◆ Maison petite enfance « les Pitchouns » 02 33 79 46 10
- ◆ Lieu accueil enfants parents 02 33 79 46 10
- ◆ Relais assistantes maternelles 02 33 79 46 11
- ◆ Accueil de loisirs 02 33 79 33 76
- ◆ Pôle jeunesse 02 33 49 64 70

### Culture Loisirs et Tourisme

- ◆ Ecole des Arts : musique, danse et théâtre 02 33 69 52 15
- ◆ Piscine spadium 02 33 50 54 30
- ◆ Ludothèque 02 33 69 00 96
- ◆ Médiathèque 02 33 50 75 20
- ◆ Point d'information touristique 02 33 79 38 88

### Transports

- ◆ **Nomad car** (Manéo) c'est la solution pour votre déplacement (plaquette en mairie et sur le site).
- ◆ **Navette St Hilaire** : cette navette est gratuite et accessible à tous (sauf scolaire). Des arrêts sur Grandparigny sont proposés sur la ligne A les lundis et jeudis (zones commerciale, médicale).

## Distribution de composteurs

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, les biodéchets ne doivent plus être mélangés aux ordures ménagères. Pour aider les usagers à mettre en pratique cette nouvelle loi, l'agglomération Mont-Saint-Michel-Normandie propose des bacs de compostage individuels. La commune de Grandparigny a organisé des distributions les 15 mai et 5 juin avec l'intervention d'un agent, maître composteur expliquant comment réussir son compostage. Sur la commune de Grandparigny 120 composteurs ont déjà été commandés et distribués.

Pour toute nouvelle commande ou information, contacter :

### Service déchets

Pôle territorial de Saint-James/Pontorson

1 rue Maxime de Coniac

50240 SAINT-JAMES

07 64 18 06 37

compostage@msm-normandie.fr



## DÉCHETTERIE TRI SÉLECTIF

Du 15 avril au 14 octobre

	Matin	Après-midi
Lundi	9 h - 12 h	14 h - 17 h
Mardi	Fermée	
Mercredi	Fermée	14 h - 17 h
jeudi	Fermée	14 h - 17 h
Vendredi	9 h - 12 h	14 h - 17 h
Samedi	9 h - 12 h	14 h - 17 h

Du 15 octobre au 14 avril

	Matin	Après-midi
Lundi	9 h - 12 h	14 h - 17 h
Mardi	Fermée	
Mercredi	Fermée	14 h - 17 h
jeudi	Fermée	
Vendredi	9 h - 12 h	14 h - 17 h
Samedi	9 h - 12 h	14 h - 17 h

### Les Réseaux

Assainissement  
02 33 89 18 60  
Gaz  
0 800 47 33 33  
Eau - STGS  
09 69 32 69 33  
EDF  
dépannage  
09 72 67 50 50  
branchement  
09 69 32 18 11

QU'EST-CE QUE  
JE PEUX COMPOSTER ?

**MATIÈRES HUMIDES**

- ✓ Épluchures de fruits et légumes (y compris agrumes).
- ✓ Marc de café et filtres
- ✓ Sachets de thé, infusion
- ✓ Restes de repas
- ✓ Coquilles d'œufs écrasées

GAZON  
✓ En petite quantité

**MATIÈRES SÈCHES**

**FRAGMENTÉES OU BROYÉES**

- ✓ Feuilles mortes
- ✓ Tiges de haies
- ✓ Déchets de potager
- ✓ Mauvaises herbes (non grainées)
- ✓ Brancheages de petites tailles

**DÉCHETS NON ALIMENTAIRES**

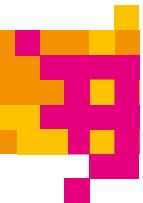
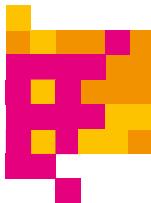
**FRAGIMENTÉES OU BROYÉES**

- ✓ Serviettes et mouchoirs en papier
- ✓ Essuie-tout
- ✓ Boîtes à œufs en carton
- ✓ Cartons bruns

JE NE METS PAS DANS MON COMPOSTEUR

- ✗ Plastiques
- ✗ Étiquettes de fruits
- ✗ Grosses tiges ou branches non broyées
- ✗ mégots de cigarette
- ✗ Aluminium
- ✗ Cendres

Pour plus d'informations :  
02 33 68 96 / 07 64 18 06 37  
compostage@msm-normandie.fr  
www.msm-normandie.fr



## INVESTISSEMENTS

### • Eclairage public - Parigny

Rénovation de 15 luminaires route du Mauray. Cet investissement est susceptible de bénéficier d'une demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR). Une demande a été réalisée

- Coût estimé des travaux : 23 450 €
- DETR : 7 035 €
- Autofinancement : 16 415 €

### • Effacement des réseaux électriques et Télécom

Ces travaux, réalisés dans le cadre des économies d'énergie, sont financés en partie par le SDEM.

- Route du Mauray
- Coût estimé des travaux : 253 000 €
- Participation du SDEM : 85 950 €
- Coût pour la commune : 111 250 €

### • Aménagement d'un terrain de jeux

Afin d'améliorer le cadre de vie des habitants, la parcelle au coeur du lotissement le Douet Garnier à Milly va être aménagée.

Le projet a obtenu une aide financière dans le cadre du FSCR (Fonds de Solidarité aux Communes Rurales) auprès de la Communauté d'Agglomération Mont Saint-Michel-Normandie.

- Coût estimé des travaux : 55 000 € HT

(Travaux, terrain de pétanque, aménagement paysager, mobilier urbain)

- FSRC : 10 000 € HT
- Coût pour la commune : 45 000 € HT

### • Sécurisation des abords de l'école

Afin de renforcer la sécurité aux abords de l'école, des barrières de sécurité vont être installées devant la porte d'entrée et une signalisation au sol créée.

Coût estimé des travaux : 9 900 €

### • Demande d'aide financière pour la sauvegarde du patrimoine immobilier

Dans le cadre d'un projet de rénovation de l'église de Chèvreville, un diagnostic de cette dernière et de son enclos paroissial va être réalisé. Ce dernier permettra de prioriser les travaux à effectuer et de chiffrer l'enveloppe financière. 6 cabinets d'architectes et paysagistes ont répondu à la consultation avec des propositions d'honoraires variant de 30 069 € à 96 840 € TTC.

Compte tenu des organisations par la commune de Grandparigny de manifestations mettant en valeur le patrimoine (Pierres en Lumières ou Balade, Musique et Patrimoine), une subvention dans le cadre de la sauvegarde du patrimoine va être sollicitée auprès du Conseil Départemental et de la Fondation du Patrimoine.

## VIE COMMUNALE

### • Vente de parcelle

Une parcelle communale de 14 457 m<sup>2</sup> sur la commune déléguée de Martigny est libre de toute exploitation depuis le 1er novembre dernier.

Le conseil communal décide la mise en vente de cette dernière.

### • Installations classées

Le conseil municipal a émis un avis favorable (sous réserve du respect des réglementations en vigueur) aux travaux de :

- la SCEA de la Brehennière (Chèvreville) pour l'extension d'un élevage porcin et la révision du plan d'épandage.
- la GAEC de la Herbechère (Chèvreville) pour l'extension d'un élevage laitier et de bovin à l'engraissement.

### • Cimetière

La procédure de reprise des concessions en état d'abandon dans le cimetière communal de Parigny fut lancée en 2020. Des procès verbaux ont été établis le 7 novembre 2020 et le 22 février 2024 pour constater l'état d'abandon et affichés en mairie et au cimetière. La commune va désormais pouvoir reprendre ces concessions et les rendre à nouveau disponibles.

## VIE SOCIALE ET EDUCATION

### • Association

Le montant total des subventions versées aux associations s'élève à 19 978 €.

### • École

Dans le cadre de la labellisation génération 2024 et l'organisation d'un projet sportif, une subvention de 285 € a été versée sur le compte de la coopérative scolaire. (article en page école).

Des participations aux projets de sorties pédagogiques d'élèves de Grandparigny ont été accordées soit :

- 126 € pour un séjour « Patrimoine » pour 6 élèves de CM1-CM2 scolarisés à l'Immaculée Conception
- 140 € pour un séjour à Montmartin-sur-Mer de 5 jours pour 4 élèves de CM1-CM2 scolarisés à l'école Lecroisey

### • Chéquiers Loisirs

Compte tenu de leur succès, le conseil municipal a décidé de les renouveler pour 3 ans.

Depuis 2023, l'offre a été élargie à tous les enfants scolarisés à l'école de Parigny et domiciliés hors commune. Cette opération permet d'aider les enfants à profiter du tissu associatif local.

### • Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ)

Le Conseil Départemental sollicite l'adhésion de la commune au FAJ. La contribution est de 0,23 € par habitant soit un total de 621,69 €.

### • Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL)

Le Conseil Départemental sollicite l'adhésion de la commune au FSL. La contribution est de 0,70 € par habitant soit un total de 1 892,10 €.

## BUDGET (voir page suivante)

Les valeurs locatives cadastrales, servant de base d'imposition à la taxe foncière, sont revalorisées au moyen d'un coefficient forfaitaire qui tient compte de l'Indice des Prix à la Consommation Harmonisé.

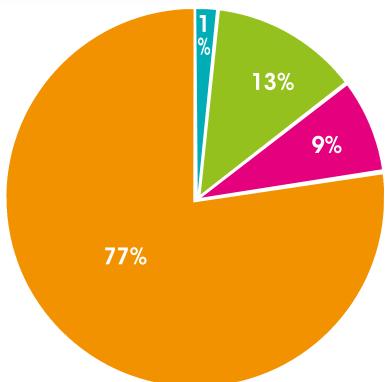
La loi de finances 2024 fixe à 3,9 % l'augmentation des valeurs locatives.

**Depuis 16 ans nos taux communaux restent identiques soit : Taxe d'habitation (résidence secondaire) : 9,14 %.**

# BUDGET 2024

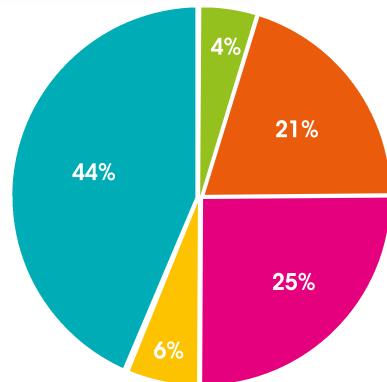
## Dépenses d'investissement

2 293 705 €



## Recettes d'investissement

2 293 705 €



### Immobilisations en cours : voirie / divers : 1 779 279 €

- Eclairage public et effacement réseaux (SDEM) : 331 703 €
- Rue Saint Berthevin (report) : 293 665 €
- Logements Martigny : 264 500 €
- Travaux publics divers : 248 000 €
- Programme voirie : 195 000 €
- Local archives Mairie : 156 000 €
- Bâtiments communaux des 4 communes : 89 911 €
- Travaux églises des 4 communes : 75 000 €
- Chauffage mairie-école : 67 000 €
- Aménagement terrain de Milly : 58 500 €

### Opérations d'ordre : 20 378 €

(Eclairage public, lotissement, déficit d'exécution, opération patrimoniale...)

### Remboursements d'emprunts : 293 000 €

### Immobilisations corporelles et incorporelles : 201 048 €

(Terrains, matériels, équipements,...)

### Autofinancement : 1 006 781 €

### Emprunt et dettes : 83 000 €

### Subventions : 486 716 €

(Etat, Département, Agglo)

### Dotations : 581 208 €

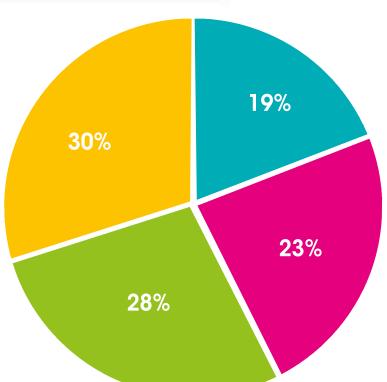
(FCTVA, couverture déficit, taxes)

### Opérations d'ordre et financières : 300 200 €

(Immobilisations, opérations patrimoniales)

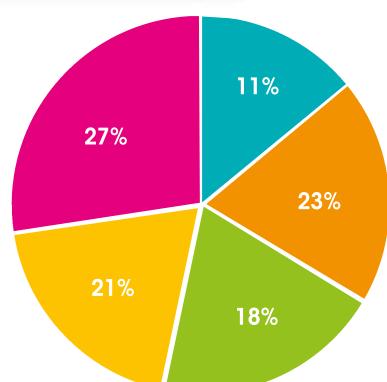
## Dépenses de fonctionnement

3 052 535 €



## Recettes de fonctionnement

3 052 535 €



### Charges de personnel : 914 000 €

(salaires, charges sociales)

### Autres charges de gestion : 590 350 €

(budgets lotissement, reversement à l'état, subventions, indemnités élus, écoles,...)

### Charges à caractère général : 699 205 €

(Alimentation, énergie, contrats de maintenance, entretien de bâtiments, réseaux et voirie, frais divers)

### Virement section investissement : 848 980 €

### Impôts directs locaux : 832 042 €

### Produits de gestion et de services : 342 227 €

(locations salles et logements, cantine)

### Dotations et participations : 690 422 €

### Taxes : 544 321 €

### Excédent antérieur reporté : 643 523 €

# TRAVAUX 2024



## Milly

Le 13 mai, le tableau « la remise des clefs à Saint-Pierre » présent dans l'église de Milly a été décroché par l'entreprise de menuiserie Leboisne de Virey puis emmené par Madame Pauline Ruiz de Thaon afin qu'il soit restauré pour un montant de 16 440 €. Une subvention d'un montant de 4 500 € a été attribuée par le club des mécènes de la Manche qui dépend de la Fondation du Patrimoine.



Environ 6 mois seront nécessaires pour restaurer la toile de 3,80 m de haut et 2,50 m de large.

4 personnes ont été nécessaires pour soutenir les 150 kg de cette oeuvre et de son cadre. Les vitraux de l'église font également l'objet d'une rénovation par l'atelier Vitrarius de Saint-Hilaire-du-Harcouët.



## Parigny

Les stalles de l'église de Parigny datant à priori du XIXème siècle nécessitent une rénovation. En effet, les planchers des sièges en bois s'affaissaient à cause de l'humidité. Contrairement à l'avant des planchers qui reposait sur une dalle béton, l'arrière était posé sur la terre et le sol s'est donc creusé de quelques centimètres.



La rénovation des stalles a été confiée à l'entreprise Sébastien Leboisne pour un montant de 31 104 € TTC et la réfection de la dalle à l'entreprise Hantrais pour un montant de 10 395 € TTC.

Divers éléments des stalles sont également cassés. Chaque ensemble mesure presque 7 m de long sur 1,60 m de hauteur. La restauration nécessitera plus de 200 h de travail avec une conservation au maximum des pièces d'origine.

**Au cours du démontage des stalles, on a pu découvrir une niche datant de 1734 avec 2 vasques liturgiques. Celle-ci sera nettoyée, restaurée et restera apparente.**



## Martigny



Rénovation énergétique des logements de l'ancienne école : Changement des fenêtres, chauffages, ballons thermodynamiques et assainissement non collectif.

Coût de travaux 296 048 € TTC

Remplacement des portes « issue de secours » de la salle communale par des portes vitrées, et changement de la porte de service de la cuisine et des fenêtres châssis de la scène.

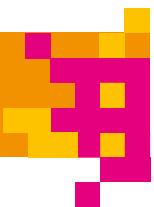
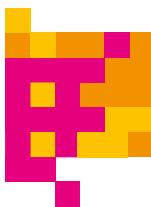
Coût de travaux 22 060 € TTC



## Réfection des revêtements de voirie sur Grandparigny

Une consultation en procédure adaptée a été effectuée. 4 plis ont été reçus. L'entreprise, dont l'offre est économiquement la plus avantageuse est la société Pigeon TP Normandie pour un montant total de 187 894,26 € TTC. Ces travaux de réfection représentent 3,5 km de voirie et concernent notamment :

- La route du Champ Précoce (1200 m) à Parigny ;
- La Route de la Croix du Hamel (700 m) à Chèvreville ;
- Le chemin de la Fortinière (700 m) à Milly ;
- Le chemin des Aulnays (120 m) à Martigny.



Pour la 4<sup>e</sup> année, la commune a embauché des jeunes grandparignais de 16 à 18 ans pour effectuer 11 chantiers divers pour l'entretien des espaces verts et des bâtiments communaux durant les vacances scolaires d'avril, d'été et d'octobre. Chacun d'eux percevra 60 € pour 4 demies journées de travail.

Ce dispositif permet une découverte du monde du travail et une satisfaction du gain financier pour l'achat utile ou plaisir par le jeune.



## Dispositif argent de poche

### frelons asiatiques dans notre département



**Bilan 2023 : 7077 nids localisés et signalés, pour 6701 nids détruits, dont 6560 détruits par la lutte collective. Environ 30% en moins que l'an dernier. Tendance plutôt en progression sur le Saint-Lois et le Sud-Manche, plutôt en régression sur le Nord-Cotentin**

(source FDGDON de la Manche : fdgdon50.com)

### PRÉCONISATIONS

En cas d'observation d'un nid de frelons asiatiques :

- Ne pas intervenir soi-même (l'intervention doit être réalisée par un professionnel agréé et assuré, avec les équipements de protection nécessaires).
- Ne pas faire d'activités qui pourraient les déranger à proximité du nid (exemple : taille de la haie...) et éventuellement mettre en place un périmètre de sécurité le temps que l'intervention de destruction soit programmée.
- Signaler le nid en Mairie le plus tôt possible, de façon à permettre la destruction du nid.

### Pourquoi ne pas intervenir soi-même ?

La destruction des nids de frelons asiatiques doit être réalisée suivant une technique précise et validée par les services compétents.

Une technique de destruction du nid non-appropriée peut engendrer :

- Une inefficacité, **le but étant de détruire la fondatrice et sa colonie** et non l'enveloppe du nid lui-même qui n'est qu'un support. **Une fondatrice non détruite lors de l'intervention sera amenée à recréer un nouveau nid**, ce qui rend la lutte inefficace. D'expérience ces dernières années, un nid mal détruit entraîne en moyenne la construction de 4 nouveaux nids dans un rayon de 100 m dans les 15 jours.

- Une attaque collective des frelons pour la défense du nid, pouvant se traduire par un risque grave pour la santé. D'ailleurs, les personnels intervenants sont équipés de tenues de protection, évitant le risque de piqûres (tenues dont l'épaisseur est d'environ 8mm) et le risque de projection de venin dans l'air ambiant (systèmes de protection des voies respiratoires et oculaires).

### chéquiers loisirs

Dans une volonté de favoriser l'accès au sport, à la culture, et aux loisirs en général, la municipalité de Grandparigny propose un dispositif d'aide destiné aux enfants scolarisés de la maternelle au CM2 à l'école de Parigny ou pour les enfants scolarisés dans les écoles à proximité et dont les parents sont domiciliés à Grandparigny. Ce dispositif qui se présente sous la forme d'un chéquier, dénommé « Chéquier Loisirs » d'une valeur de 30 € (composé de 10 chèques de 3 €) est remis aux enfants contre une souscription de 3 €. Ils peuvent être utilisés auprès des associations sportives partenaires mais également auprès de la librairie, du cinéma, du Spadium, de l'école de danse, de musique, de l'OC2S...

**Des permanences seront fixées en mairie les jeudis 5, 12 et 19 septembre 2024 de 16 h 30 à 18 h 15.**

Merci de vous munir du livret de famille et d'une attestation de domicile.



### REPRISE DES COURS MARDI 1<sup>er</sup> OCTOBRE

#### Nombreuses activités

langues (anglais, allemand, espagnol), histoire du Mortainais, histoire de l'art, culture musicale, bureautique, aquagym, sophrologie, arts appliqués, économie, ateliers (mosaïque, dorure, calligraphie, expression théâtrale), photographie, expression corporelle, pilate, bridge, golf, randonnée pédestre.

**NOUVEAUTÉ** Yoga et reprise de la géopolitique - Conférence le vendredi après midi.

Inscriptions ouvertes à tous  
sans condition d'âge ni de diplômes

**Adhésion 2024-25 : 150 €**

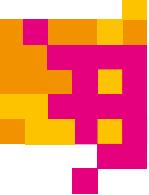
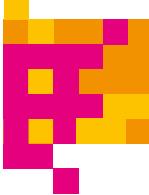
Renseignement :

<https://chainedesolidaritedumortainais.com/universite-inter-ages>

Pré-inscriptions en ligne à partir du 1<sup>er</sup> septembre  
Inscription au forum : jeudi 19 septembre de 10 h à 19 h.  
Les activités ont lieu majoritairement au Forum du Mortain  
mais aussi à Saint Hilaire (aquagym et sophrologie)

Contact : [uiamortainais@gmail.com](mailto:uiamortainais@gmail.com)  
ou 02 33 19 08 98

# ACTUALITÉ COMMERCIALE



## Elise Privat



contact 06 61 81 58 17

Installée depuis août 2023, Elise Privat propose une activité de débourrage, pré entraînement et entraînement pour les chevaux de course.

Après avoir fréquenté l'école de Parigny, Elise a tout de suite suivi un parcours scolaire dans le milieu équestre. Ce domaine dans lequel elle a grandi était pour elle une évidence. Après s'être formée au sein de diverses écuries, elle souhaite vivre sa passion de manière plus intense, il devient nécessaire pour elle de voir se concrétiser son investissement auprès des chevaux et de mettre à profit ses compétences dans le domaine de la compétition. En 2022, elle prépare donc une licence d'entraîneur public en parallèle de son travail puis s'installe au sein du domaine familial à Parigny. « **C'est un travail passionnant qui demande de l'observation, du travail, du temps et apporte une belle satisfaction lorsque le cheval offre des résultats. Mon ambition est de former des futurs champions de courses.** »

Elise Privat peut accueillir 7 ou 8 chevaux actuellement mais souhaite rapidement développer sa structure.

## Boulangerie « Aux 2 Saveurs »

Comme évoqué dans le bulletin de janvier, de nouveaux boulangers vous accueillent depuis le 2 décembre 2023 à la boulangerie-traiteur.

Il y a 17 ans, Monsieur Regnault, salarié boulanger pâtissier et son épouse alors laborantine, ont acquis leur première boulangerie à Saint-Lô. Dans un désir d'un commerce plus important et d'un rapprochement familial, ils ont acheté une boulangerie à Ducey en 2014. Puis en décembre 2023, ils ont saisi l'opportunité de pouvoir proposer également leurs produits sur notre commune et ses environs : pains, viennoiseries, pâtisseries et chocolats sont faits maison.

Ils proposent également des formules sandwichs à composer selon vos envies. Pour la vente des autres produits (viande, charcuterie, gastronomie artisanale...) ils souhaitent travailler notamment avec des producteurs locaux.



M. Regnault et l'une de ses 9 salariés vous accueillent les lundis, mardis, mercredis, samedis et dimanches. Tél. 02 33 69 01 39.

## GROUT VPC

Après une formation en plomberie, sanitaire et technicien de maintenance chaud et froid et une expérience professionnelle de 10 années en qualité de technicien maintenance à Coutances, Christopher Grout a souhaité créer sa propre entreprise. La crise sanitaire a suspendu son projet et depuis janvier 2024, il s'est installé sur la commune déléguée de Chèvreville.

Son domaine : la rénovation en ventilation, plomberie, chauffage gaz, fioul avec la mise aux normes des installations et la rénovation énergétique. Afin de pouvoir installer des équipements adaptés dans les logements pour les personnes à mobilité réduite ou les personnes âgées, Monsieur Grout va effectuer la formation pour obtenir la certification RGE Handibat. Il va également effectuer celles pour les certifications RGE Qualigaz et QualiVMC.



## Le Domaine de La Montagonnière

Ce domaine a été créé par Jean-Michel et Magali Dubois sur la commune de Parigny. « **De part notre activité de traiteur, nous avons constaté que nous intervenions souvent dans des domaines à plus d'une heure de notre entreprise. Nous avons donc réfléchi à créer un lieu plus proche, dans les environs de Saint-Hilaire-du-Harcouët. Quand nous avons découvert le domaine nous avons tout de suite vu le potentiel et les possibilités d'exploitation du terrain.** »

Ainsi, ce couple propose un domaine au sein duquel on trouve une salle de 400 m<sup>2</sup> au charme champêtre pouvant accueillir 180 personnes et un gîte en annexe donnant la possibilité de 30/35 couchages lors de la location de cette salle.

Dans ce cadre atypique, il est possible pour des mariés d'y échanger symboliquement leurs consentements, pour les enfants de se divertir et pour chacun de profiter du parc fleuri ou du parc animalier. « **Nous avons souhaité créer un cadre dans lequel tout le monde se retrouve, il peut accueillir tant des événements familiaux que des séminaires.** »

Contact 06 83 90 79 81



# Cérémonies du 8 mai



Martigny



Chèvreville



Parigny



Milly



## 1944-2024

### Mémoire et souvenir

Afin de découvrir cette période de conflit, les élèves de CM2 de l'école de Parigny ont rencontré des personnes de la résidence autonomie des Hirondelles.

Une première rencontre intergénérationnelle a été organisée afin que chacun fasse connaissance puis échange sur ces souvenirs. Les résidents avaient l'âge de ces élèves en 1939/1945.



Puis, au cours de 2 nouvelles matinées, les témoignages ont été enregistrés pour être diffusés sur une Web Radio.

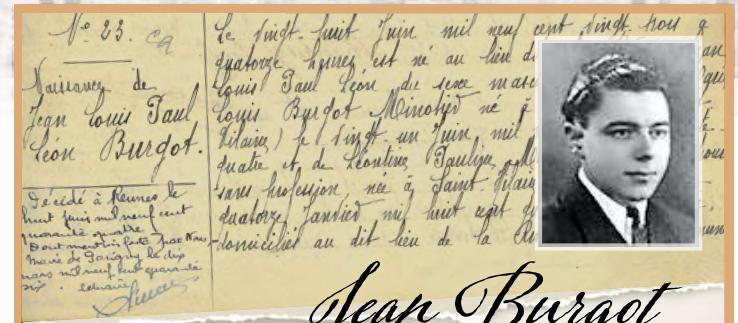


Ce jour-là, il faisait chaud sur la France comme dans le cœur des Français lorsqu'ils ont appris la nouvelle :

« La guerre est gagnée ! Voici la Victoire ! » Ces quelques mots, prononcés par la voix du Général de Gaulle, qui depuis le 18 juin 1940 avait poursuivi le combat, ont résonné dans le pays, et bien au-delà.

La délivrance est là. Et, en même temps que de larmes de joie, la douleur fait briller les yeux des Françaises et des Français.

Extrait du message du 8 mai 2024 du Ministre des Armées et de la secrétaire d'Etat chargée des Anciens combattants et de la Mémoire



### Jean Burgot

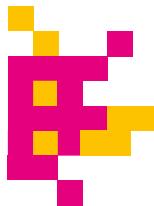
Fils de minotier, Jean Burgot est né le 28 juin 1923 au lieu dit « la Rivière » à Parigny. Il exerça la profession d'ouvrier charcutier à Saint-Hilaire-du-Harcouët. A 17 ans, il fit le serment de lutter contre les nazis. Il quitta la Manche pour échapper au STO et en septembre 1943 il rejoint un maquis dans le Morbihan. Il sera arrêté en 1944, condamné à mort et fusillé le 8 juin 1944 à la caserne du Colombier à Rennes.

La veille de sa mort, malgré les fers qui enserrent ses poignets, il écrit à sa mère d'une main ferme, la lettre que voici :

« Ma chère maman, je suis condamné à la peine capitale, je vais mourir demain en Français courageux... Je t'aime, ton fils » Jean.



C'est en chantant la Marseillaise, que lui et ses 30 compagnons de martyrs, tombèrent sous les balles du peloton.



janvier      février      mars      avril      mai      juin

r      e      t      o      u      r

## Cérémonies des vœux



Au cours de ces cérémonies, chaque maire a fait un bilan de l'année passée et a présenté les projets à venir (travaux, manifestations, investissements).

Ils en ont profité également pour remercier les associations qui oeuvrent au dynamisme des communes.



## Retraite

Lors de la cérémonie des voeux de Chèvreville, le Maire délégué, Gilbert Daniel, a souhaité rendre honneur à Madame Christiane Olivier qui a fait valoir ses droits à la retraite après 38 années passées au sein de la commune. De 1988 à 2013, elle a exercé en qualité de cantinière, agent de garderie et régisseur de la cantine de l'école maternelle de Chèvreville. Pour l'occasion, les anciens collègues et quelques élèves étaient présents. A la fermeture de l'école, Madame Olivier a conservé l'entretien des bâtiments communaux et la régie des locations de la salle de convivialité. Le Comité des Fêtes de Chèvreville a tenu également à la remercier pour ses nombreuses années d'investissement.



Samedi 30 mars, 70 enfants ont participé à la chasse aux œufs organisée par l'association Parigny s'Anime, dans le parc du château de Parigny.

## PIERRES EN LUMIÈRES

Plus de 150 personnes ont participé à cette nouvelle édition de Pierres en Lumière sur la commune de Martigny. Le public a pu découvrir l'histoire de l'église et de son patrimoine grâce à Madame Paris de Bollardière.

Puis comme l'an dernier, les élèves de l'école de musique de Mortain ont su captiver les spectateurs durant leur concert.

Ensuite, c'est sur le perron de sa propriété que Monsieur Paris de Bollardière a accueilli le public et leur a conté l'histoire des lieux. Chacun a ensuite pu déambuler dans le parc et découvrir les bâtiments mis en lumière par l'entreprise Décibels. La commune remercie M. et M<sup>me</sup> Paris de Bollardière pour leur implication et leur accueil au cours de cet événement.



Environ 600 visiteurs ont profité de cette 15e édition du Salon des Vins et de la Gastronomie les 11 et 12 mai, et découvert les produits et les créations des 43 exposants. En parallèle de ce salon les visiteurs ont pu admirer, le samedi, l'exposition de voitures anciennes.

Cette année, un food-truck local « La Galette de Pied d'Argent », était également présent au cours de cette journée, pour le plaisir de tous.



Au cours de cette journée, le chef bistronomique du restaurant « À l'Ardoise », de Saint-Hilaire-du-Harcouët, a également régale les papilles, grâce à ses recettes dont les ingrédients étaient issus de producteurs présents.



Dimanche matin, une cinquantaine de randonneurs ont répondu présents et 14 équipes se sont affrontées l'après-midi, au cours d'un concours de pétanque.



Comme chaque année, les festivités de ce week-end ne seraient pas possibles sans la présence de la vingtaine de bénévoles de Parigny s'Anime, qui ont servi 365 repas champêtres, dimanche midi. Nous ferons un petit clin d'œil pour l'un deux : M. Roger Thellier, qui est à l'origine

(avec son épouse), de la création du salon des vins et qui a quitté l'association cette année, après 18 années de bénévolat.



# à l'école

Nous avons la traditionnelle journée CARNAVAL au cours de laquelle les maternelles organisent leur bal et les plus grands ne manquent pas non plus de s'amuser.



## La Fête de l'École



Malgré une météo capricieuse, les familles ont répondu présentes à cette édition 2024. L'Association des Parents d'Elèves a su une nouvelle fois tout mettre en œuvre pour que chacun puisse passer une bonne soirée.



Cette année, la classe de MS-GS est allée à la rencontre des agents des services techniques pour y découvrir leurs métiers. Tout d'abord, ils ont pu apercevoir les différents véhicules (tracteurs, tondeuses, camions...), puis l'outillage. Enfin, quel plaisir de s'initier au métier de paysagiste, de découvrir les fleurs et le travail de la terre.



Cette fête ne serait pas complète sans les spectacles que les élèves préparent en amont avec leur professeur.



Comme l'année dernière, dans le cadre de la labellisation génération 2024, 21 élèves de CP/CE1 ont réalisé une via cordata. Après un petit parcours d'initiation pour apprendre à utiliser les mousquetons, les élèves ont escaladé la falaise par groupe.

**Malgré la peur, ils ont tous réussi.  
Un grand bravo à eux !**

## Les TPS/PS et CP/CE1 ont visité le musée de la céramique à Ger



Après une pause déjeuner pique-nique les élèves ont fabriqué un pavé en argile avec Graciela ou Angèle. Puis, elles ont fait une démonstration de la fabrication de pots avec un tour électrique. C'était une très belle journée, les enfants ont beaucoup apprécié et étaient très attentifs.



## Sortie scolaire à Vains pour les MS/GS



Au programme, découverte de l'écomusée ainsi que la flore des prés salés, puis découverte de la Faune de la baie, des techniques de pêche. A travers un parcours imagé, les élèves ont appris à reconnaître les différents bâtiments que constituaient la ferme autrefois (devenue musée aujourd'hui). Puis le saunier leur a expliqué comment faire du sel à partir de l'eau de mer récoltée dans la baie.

# les sorties scolaires



Les CE1/CE2 et CM1 ont découvert l'Espace des Sciences de Rennes



Le matin, au laboratoire de Merlin ils ont assisté à un petit exposé sur le vol puis les enfants ont pu expérimenter plusieurs principes physiques grâce à des ateliers/jeux. L'après-midi, ce fut visite du planétarium pour découvrir l'espace et ce qui le compose.

## Classe de mer, du 2 au 5 avril à Montmartin-sur-Mer, pour les CM2

Les élèves ont aussi fait du char à voile (du moins essayé car il y avait beaucoup de vent !), de l'escalade, et la découverte du milieu marin, de la pêche à pied, la découverte de la dune, des prés salés. Tout le monde était ravi.



Dans le cadre des grandes marées les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 ont participé à un concert au Mont-Saint-Michel. Ce projet a été initié par Delphine Davy enseignante détachée au Mont-Saint-Michel et Emmanuel Vaudorme conseiller pédagogique musique. Ce concert a eu lieu le mardi 9 avril, tous les élèves étaient présents et de nombreuses familles sont venues les écouter.



C'est en Février, dans le cadre des Jeux Olympiques que nos aînés ont lancé les hostilités au sein de la résidence autonomie les Hirondelles. En effet, ils ont participé à l'Olymp'Tour. Ce fil rouge était organisé entre 46 établissements de la Manche. L'épreuve consistait en un lancer de petits sacs de couleurs dans des cibles au sol dessinant les anneaux olympiques. Le but étant de marquer le plus de points en visant la couleur adéquate et les 5 meilleurs établissements ont été récompensés. Nos séniors ont terminé 11<sup>e</sup> sur 46. Félicitations !

## Claude Gesnouin, porteur de la Flamme Olympique



Puis en mai un Parignais a repris le flambeau : Monsieur Claude Gesnouin a été désigné « Porteur de la Flamme Olympique ». Voici son témoignage :

« Tout a débuté en août 2023. J'ai vu une annonce du Département de la Manche qui recherchait des volontaires pour porter la flamme. Je me suis donc inscrit ainsi qu'àuprès des 2 autres sponsors. Par ailleurs, impliquée dans l'organisation de cette journée grâce à l'intervention des clubs sportifs, la commune de Saint Hilaire m'a proposé également de m'y associer en qualité de porteur. Dans ce dossier, je devais y décrire mon parcours sportif et mon implication dans le milieu associatif. En janvier 2024, j'ai reçu une réponse négative des sponsors mais j'étais sur la liste de remplaçants auprès du Département. Le mercredi 29 mai, le comité olympique de Paris 2024 m'a contacté. J'ai tout d'abord cru à une plaisanterie d'un ami avant de recevoir un mail de confirmation pour ma participation à Granville.

J'étais convoqué à 13 h au centre nautique afin de récupérer la tenue officielle. Puis nous avons été réunis pour un briefing avec les sponsors pour nous rappeler les protocoles de sécurité, le cérémonial du port de la flamme, notre disponibilité pour les journalistes...

Puis chacun des 20 porteurs a dû se présenter. Autour de moi de grands champions. « A écouter le palmarès de chacun je me suis dis qu'est ce que je fais là... ». Puis vient le tour d'inconnus comme moi, ça m'a rassuré. Je me suis présenté en leur disant « j'ai l'impression d'être un enfant et d'arriver dans la cour des grands ». Ensuite nous avons rejoint le bus qui devait nous déposer le long du parcours. Nous étions en place 10 mn avant le relais. J'avais du mal à savoir ce que je ressentais. Mes sentiments vacillaient entre la pression du protocole et le bonheur de vivre cet événement. Un membre du comité m'a rejoint 2 mn avant le passage pour ouvrir le gaz et lorsque le relayeur est arrivé, l'allumage de la flamme devait être effectué face aux caméras, dans un cérémonial bien défini.

A mon tour je suis parti pour 200 m. Nous étions encadrés par des agents de la sécurité du comité olympique - Un dispositif impressionnant. Les horaires devaient être scrupuleusement respectés. Un meneur d'allure nous indiquait de ralentir, la position à suivre... A mon tour, j'ai passé le flambeau. Un bus nous a reconduit jusqu'à l'école de voile où le maire de Granville nous a accueillis et réunis sur le podium. Encore aujourd'hui j'ai du mal à exprimer l'intensité de cette journée. »

En parallèle un autre comité a travaillé aussi sur un événement de grande ampleur :

## Les Championnats de France de Cyclisme sur route

Il s'est déroulé sur nos routes du Sud Manche avec à sa présidence, Monsieur Gilbert DANIEL, Maire délégué de Chèvreville, qui nous explique son organisation :

« Il y a 3 ans, sous l'impulsion de David Nicolas, Maire d'Avranches et Président de la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel-Normandie, de Jacky Bouvet, Maire de Saint-Hilaire-du-Harcouët, conseiller communautaire et vice-président du Département de la Manche, et de Daniel Mangeas, speaker cycliste et enfant du pays, germe un projet un peu fou : accueillir les Championnats de France de cyclisme sur route, l'une des courses les plus prisées et les plus envierées avec, à la clé, le fameux maillot tricolore.



A partir de juin 2021, David Nicolas me charge de tracer des circuits pour le dossier de candidature validé le 24 novembre 2021 par le conseil communautaire. Le dossier est déposé le 30 novembre 2021. Entre-temps la Fédération Française de cyclisme n'a plus de candidat pour l'organisation des Championnats de cyclisme de l'Avenir 2022 et propose en février à la Communauté d'Agglomération de relever le défi et lui offre une excellente rampe de lancement et une sorte de grande répétition. Pour cela il faut créer une association dans l'urgence car organiser un tel événement en moins de six mois est à peine imaginable.

Le 6 mai 2022 l'association est créée et je suis le président tout désigné pour porter le projet. La probabilité de réaliser en deux années le doublé Championnats de France sur route de l'Avenir et Championnats de France de cyclisme sur Route ne s'est jamais réalisée et ce, sur plus de 110 éditions de Championnats de France sur Route.

La Fédération nous attribue l'organisation des Championnats de France de cyclisme sur route 2024 dès le 9 juin 2022 avant même l'organisation des championnats de France de l'Avenir. Ceux-ci se déroulent du 9 au 13 août 2022. Les félicitations de la fédération française pour la qualité de notre organisation nous confortent pour les championnats de 2024. Il reste deux ans pour organiser cet événement.

En 2023 j'ai organisé ou participé à plus de 70 réunions ou déplacements pour 5000 km et en 2024 c'est 90 réunions ou déplacements pour 7000 km. L'investissement en temps a été énorme pour réaliser ce projet unique pour notre territoire. Durant les quatre jours de compétition 600 cyclistes professionnels et amateurs s'engagent au départ du Mont Saint-Michel, de Saint-Hilaire-du-Harcouët et d'Avranches et huit titres de Champions de France sont décernés, dont, pour la première fois, le titre de Championne de France contre-la-montre amateur femme et le titre de Championne de France course en ligne amateur femme. 600 coureurs participent à la cyclosportive sur le parcours de la Tricolore long de 107,5 km pour 1400 mètres de dénivelé positif. Les journées de plus en plus longues et les nuits de plus en plus courtes m'ont permis la réalisation de quatre jours de compétitions intenses avec en apothéose la victoire chez les professionnels de l'enfant du pays, le Parignais Paul LAPEIRA qui a grandi au sein du VCH dont il est licencié. Si les finances sont une nécessité, les bénévoles sont la priorité. Les 450 bénévoles qui ont participé à cette belle aventure auront permis d'écrire une belle page de notre histoire dans l'animation sportive de notre territoire. »

# Cet été sur la commune



**15 juin au 15 septembre 2024**  
sur la commune de Parigny

**Exposition d'œuvres éphémères  
sur un parcours de randonnées de 5 km**

Il y a 10 ans déjà, la commune de Parigny accueillait l'événement. Cette année, 52 œuvres sont à découvrir le long du parcours. Le détail de chacune est à découvrir dans le flyer mis à votre disposition dans chacune des 4 mairies, à l'office de tourisme de Saint-Hilaire-du-Harcouët, ainsi qu'au départ du circuit. Art et Sentiers est également à découvrir sur la commune de Notre-Dame-du-Touchet.



## Villenlaine



Cette année, c'est la commune de Chèvreville qui accueille l'événement. Une quinzaine de tricoteuses des résidences des Hirondelles et des Fauvettes se sont mobilisées pour confectionner de nombreuses pièces de laine multicolores.

Après les avoir assemblées, elles sont venues recouvrir le mobilier urbain et aussi imaginer un décor autour du vélo. Elles offrent ainsi un instant haut en couleurs à ceux qui viendront découvrir les lieux.



## Balade, Musique et Patrimoine



Il serait difficile de vous parler de l'événement Balade, Musique et Patrimoine sans avoir une pensée pour Monsieur Hervé Fauchon de Villeplée qui nous a quitté le 7 novembre dernier.

Monsieur Fauchon de Villeplée et son épouse, propriétaires du château de Parigny, ont décidé de s'y installer véritablement en 2002 lorsque ce dernier a pris sa retraite. Il était alors une évidence pour lui de s'investir sur la commune.

En 2003, il y a tout d'abord recréé une antenne des Restos du Coeur en sollicitant un entrepreneur parignais pour obtenir un bâtiment. A la présidence pendant 3 années, il a laissé sa place pour s'investir en qualité de Président de l'association au niveau départemental. Après 3 nouvelles années très intenses il a quitté ses fonctions.

La volonté de Monsieur Fauchon de Villeplée était également d'ouvrir le parc du château et ses dépendances afin que d'autres puissent profiter des lieux. Ainsi, dès 1961 et durant 20 ans, le château accueillit des éleveurs, des palefreniers et des chevaux des haras nationaux. Un petit village le temps de quelques mois.

Il a aussi ouvert sa propriété à diverses associations : des passionnés de vieilles voitures à des expositions d'anciens métiers, des motards du Coeur à des représentations théâtrales, chacun a pu apprécier les lieux. Les associations de la commune bénéficient également de ce privilège. Quelle joie pour les enfants de l'école de voir apparaître le Père Noël dans l'allée du château ou de galoper dans le sous-bois lors de la chasse aux oeufs à Pâques. Les coureurs ne sont pas restés indifférents non plus de découvrir la propriété lors des foulées Parignaises.

Monsieur Fauchon de Villeplée était un grand amateur de musique classique. Ainsi si l'événement Balade, Musique et Patrimoine peut se définir par ces quelques mots découverte, musique, patrimoine, culture, nature et rencontres, ils peuvent aussi être associés à cet homme à qui la commune dédie cette édition 2024.

### Dimanche 22 septembre

au programme de cette journée :  
**matin**

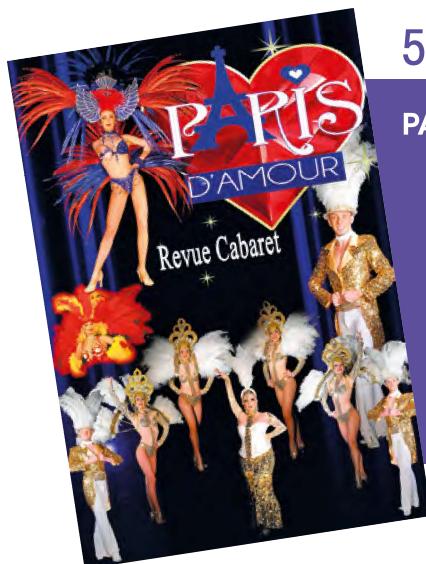
balade de 5 km avec pause champêtre à mi-parcours.

#### après-midi

**salle culturelle** : Groupe Retour aux Sources, concert de chansons contemporaines ;

**château** : asso « Musique originales de la Grande Europe », concert de musique classique ;

**église** : concert de Gospel avec « Free Gospel » (offert par l'Union Parignaise).



5 octobre 2024

PARIGNY s'Anime  
organise sa  
traditionnelle  
soirée cabaret  
avec cette année,  
la Revue Cabaret

Paris  
d'Amour

Réservation  
02 33 49 50 56

Concert

Maëlle

25  
oct  
2024



25€

Après le groupe « En Passant »  
la commune accueille cette année  
la chanteuse Maëlle, gagnante  
de The Voice 2018

**Billet : 25 € - Concert assis**

**INFO ET RÉSERVATION : Mairie**

02 33 49 14 15 ou [animation@grandparigny.fr](mailto:animation@grandparigny.fr)

Téléthon

Salle Culturelle de Parigny



# RÈGLEMENTATION

## MEUBLÉS DE TOURISME et CHAMBRES D'HÔTES

### Quelles différences ?

Les meublés de tourisme et les chambres d'hôtes sont souvent confondus car ce sont deux formes d'hébergement touristique très courantes en zone rurale. Pourtant, leurs caractéristiques et leurs réglementations sont bien différentes.

<b>Définition</b>	Maison ou appartement meublé et tout équipé, où le locataire est indépendant	Chambre aménagée chez l'habitant. Le propriétaire réside sur les lieux obligatoirement.
<b>Accueil</b>	15 personnes maximum. Autonomie du touriste	15 personnes maximum 5 chambres maximum Accueil directement par l'habitant
<b>Déclaration en mairie</b>	Cerfa 14004*04	Cerfa 13566*03
<b>Prestations / Services</b>	Pas d'obligation de fournir le linge de maison, ou de service restauration	<ul style="list-style-type: none"> <li>• petit-déjeuner compris</li> <li>• linge de maison fourni</li> <li>• ménage chambre et sanitaires assurés par l'habitant</li> <li>• offre de raps possible « table d'hôte » pris à la table familiale en compagnie de l'habitant</li> </ul>
<b>Réglementation spécifique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• hébergement de + 15 personnes</li> <li>• hébergement de 7 mineurs et plus en dehors de leur famille</li> <li>• accueil + 7 personnes en situation de handicap</li> </ul> <p><b>Obligation des normes de sécurité et d'accessibilité soumis aux Établissements Recevant du Public (ERP)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• chaque chambre doit donner accès à une salle de bain et WC</li> <li>• <b>table d'hôte</b> : application des règles d'hygiène et de sécurité alimentaire.</li> </ul> <p><b>Si vente de boisson alcoolisées au cours du repas : obtention de la licence de restaurant ou de débit de boisson</b></p>
	Affichage des prix et remise de factures avec le paiement	

## BRUITS, NUISANCES...

**Faisons en sorte que les liens de voisinage soient un atout de convivialité et non une source de conflit.**  
**Respectons les réglementations !**



### Nuisances sonores

Les travaux de bricolage, de jardinage, à l'aide d'outils tels que tondeuses, tronçonneuses, perceuses... sont susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de son intensité sonore. Pour le respect de chacun, ces travaux de bricolage pour les particuliers ne doivent être réalisés que :

- du lundi au vendredi :  
de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- Le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

### Animaux

#### Divagation

Il est rappelé aux habitants propriétaires d'animaux qu'ils en sont responsables. Il s'exposent à des amendes lors de la divagation de leurs animaux sur le domaine public.



#### Déjections canines

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur le domaine public communal. En cas de non-respect, l'infraction est passible d'une contravention.



### Brûler des déchets verts, C'EST INTERDIT PAR LA LOI !

Le brûlage des souches et des produits de taille issus des espaces verts est interdit entre le 1<sup>er</sup> avril et le 30 octobre.

Est autorisé hors de cette période, le brûlage des végétaux ligneux et semi ligneux de moins de 7 cm de diamètre et plus de 200 m des habitations et à plus de 100 m des routes.

Les feux doivent être sous surveillance constante et les conditions météorologiques doivent être favorables (ni vent, ni brouillard)

# ASSOCIATIONS ET MANIFESTATIONS

## Associations Sportives

### Tennis Club

Président : M. Yannick Stéphan 06 49 11 32 99  
cours jeunes et adultes

### Raquette St Hilaire Parigny (RSH-ASP)

Président : M. Emmanuel Piel 07 71 10 32 21

### Gym Détente

Présidente : Mme Joëlle Jouenne 02 33 49 29 41  
Cours tous les lundis à 16 h 30  
et les mercredis à 20 h  
salle culturelle de Parigny

### Parigny Country

Présidente : Mme M. Christine Geslin 06 76 58 98 31  
Cours tous les lundis à partir de 18 h 30  
salle culturelle de Parigny

## Loisirs et animations

### Commune de Grandparigny 02 33 49 14 15

- Repas CCAS : Parigny : 13 octobre  
Milly : 20 octobre  
Martigny : 27 octobre  
Chèvreville : 24 novembre
- Balade Musique et Patrimoine : 22 septembre
- Concert : 25 octobre
- Téléthon : 29 novembre

### Parigny s'Anime

Président : M. Michel Malvat 02 33 49 50 56  
• Soirée cabaret : 5 octobre  
• Théâtre : 1<sup>er</sup> décembre

### Arts et Loisirs Chèvreville

Président : M. René Vaudou 02 33 49 43 51

### Chœur Floral Parigny

Présidente : Mme Valérie Hamel 06 77 90 77 25  
Cours à 20 h. - 1 jeudi par mois à Chèvreville

### Comité des fêtes Chèvreville

Président : M Loïc Veillard 06 06 53 58 65

### Union Parignaise

Président : M. David Laisné 06 83 84 44 70  
• Vide grenier : 21 et 22 juillet  
• Pain bénit : 25 août  
• Concert de Gospel : 22 septembre

## Jeunesse

### APE Parigny

Présidente :  
Mme Christine Mitaine 06 22 89 54 82  
• Soirée grille de Noël : 13 décembre

## Séniors

### Club de l'Amitié Milly

Présidente : Mme Christiane LANÉELLE 02 33 69 31 53  
• Concours de belote : 7 août - 9 octobre  
• Soirée spectacle : 13 octobre

### Club 3<sup>e</sup> âge Martigny

Présidente : Mme Monique Piel 02 33 48 05 45  
rencontre tous les 2<sup>e</sup> jeudi de chaque mois.  
• Concours de belote : 4 septembre

### Club de l'Age d'Or Parigny

Présidente : Mme Nicole Pigeon 02 33 48 00 78  
Jeux de cartes et marche tous les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardis du mois  
• Concours de belote : 27 août et 30 octobre  
• Choucroute : 24 novembre

## Anciens Combattants

### UNC AFN SF Martigny

Président : M. Victor Lepeltier 02 33 49 04 44  
• Concours de belote : 26 juillet - 4 octobre  
• Congrès National : 15 septembre

### UNC AFN SF Milly

Président : M. Alcide Gazengel 02 33 49 00 68

### UNC AFN SF Parigny

Président : M. Roland Chaduc 02 33 49 82 85

## CHŒUR FLORAL



Reprise des cours en septembre  
Inscription au 06 77 90 77 25  
Cotisation annuelle : 58 €

Entre 1939 et 1945, les cantons de Saint Hilaire et Mortain ont été pris dans une tourmente destructive. Ils subissent tout d'abord une période d'occupation par des allemands voulant imposer un ordre strict et profitant des ressources agricoles et de la main d'oeuvre. Puis le temps de la libération se fera au prix de bombardement destructeurs.

Les 4 communes déléguées de Grandparigny seront relativement épargnées par les bombes mais nos campagnes seront les lieux de vies des allemands, de replis de la population ou d'organisations résistantes.

Les troupes allemandes arrivent dès le 18 juin 1940. Les habitants de Martigny voient passer les premiers convois vers 4 h du matin en direction de Saint-Hilaire-du-Harcouet et ceux de Chèvreville le 19 juin. Les allemands s'installent à leur guise et débutent ainsi une communauté de vie franco-allemande avec les habitants de nos 4 communes.

A Chèvreville, ils occupent notamment le presbytère et le château. Ils découvrent et apprécient l'alcool local. Dans la nuit du 15 au 16 août, 69 soldats logés au presbytère ayant trop bu auraient fait sonner les cloches à toutes volées.

A Parigny, des familles du Nord, de Paris et de Saint-Hilaire viennent se réfugier à la Rimbourgère. Odile se souvient parfaitement de cette période. « Je n'avais que 2 ans 1/2 et mon père était prisonnier. Maman, seule à la ferme, pouvait compter sur la solidarité des voisins et des familles de réfugiés. Elle me confiait souvent à un couple de voisins. Le soir, nous devions quitter notre maison et aller dormir dans le grand bâtiment avec tous les autres. On s'éclairait avec les bougies ou on plaçait du papier bleu sur les ampoules pour rester le plus discret possible car les allemands pouvaient nous soupçonner d'organiser une résistance ou d'écouter la radio. En cas de menace de bombes, certains allaient se réfugier sous le pont de la ligne de chemin de fer à la Rimbourgère. Mais nous avions aussi de bons moments avec des repas tous ensemble ou le partage des corvées ».



Durant les 4 années, des fermes seront occupées et notamment une sur Martigny en 1944 au lieu-dit « la Mariais ».

« Mon père aidait sa soeur à la ferme en l'absence de son mari parti au front et nous a souvent raconté cette occupation. La ferme a été occupée par 2 fois. Un premier groupe de 300 soldats allemands a débarqué. Ils ont monté un véritable village en un temps record. Les officiers mangeaient dans la cuisine avec mon père et sa soeur. Les granges, les champs étaient occupés pour la logistique et le campement. Mon père racontait que ces premiers soldats n'appréciaient pas vraiment ce conflit mondial et vivaient de manière chaleureuse avec eux. Puis un peu plus tard, un groupe de 700 allemands a pris possession des lieux. Cette fois, une jeunesse allemande plus agressive qui effrayait la population. Mon père ne pouvait pas se déplacer seul. Le couvre-feu était strict et ceux qui ne le respectaient pas étaient arrêtés.

Un jour, un commerçant de Martigny à l'humeur joviale a osé faire une plaisanterie sur un portrait d'Hitler tombé dans la mairie. Les Allemands présents l'ont arrêté et ont voulu le conduire à la prison de Saint-Jean-du-Corail. Le commerçant a réussi à s'échapper et n'est pas revenu pendant plusieurs mois au risque d'être fusillé ».

De fin juin à fin juillet, la commune de Milly devient le siège de la Kommandantur départementale allemande : le château, le presbytère, le Coquerel, les grandes maisons du bourg furent réquisitionnés. Les allemands quitteront la commune le 1<sup>er</sup> août 1944 après avoir tenté d'incendier le Coquerel.

### La résistance...

En parallèle, à Martigny s'est engagée une résistance. Dès mai 1944, elle aménage une base secrète destinée à regrouper les armes. Le lieu choisi est la grange de « Sérouenne ». Ce lieu retranché va également accueillir des résistants en fuite ou des réfractaires au STO. Bien sûr, on ne peut pas parler de résistance sans évoquer le nom de Jean Burgot, né le 28 juin 1923 à Parigny et fut fusillé en 1944. (article page 9).

2 groupes de résistants fusionnent. La résistance St Hilaire sera dénommée « Réseau Sérouenne ».

Le 7 juin 1944 le groupe entre en action à la Datinière, sur la route St Hilaire/Mortain, pose plusieurs crève-pneus et stoppent une auto-mitrailleuse. Elle ne repartira que le lendemain midi. Il s'agissait probablement des militaires installés au château de Chèvreville.

Le 8 juin, à Chèvreville, ils entreprennent d'abattre un arbre sur la route pour bloquer les convois avec l'aide de l'exploitant, Paul James. Le convoi va se trouver arrêté par l'obstacle pendant 3 h. Ce n'est qu'au lever du jour qu'il a pu repartir mais il a été repéré par un avion allié et mitraillé. D'autres attaques auront lieu : au Pont Saint-Yves, au carrefour du Petit Jésus. Elles devenaient de plus en plus dangereuses et violentes. L'arrivée des alliées au début du mois d'août 1944 met fin à ces affrontements.

### Les bombardements, la libération

Les communes de Saint-Hilaire et de Mortain sont ciblées et bombardées. Nos 4 communes, alors lieux militaires stratégiques, seront aussi victimes de bombes perdues ou des convois ennemis. Le 1<sup>er</sup> août, les premiers américains arrivent au carrefour du Petit Jésus. Les communes du canton de Saint Hilaire vont être libérées progressivement mais les habitants vivent toujours avec les menaces militaires. Louis témoigne « J'avais 11 ans et quand Saint Hilaire a été bombardé, je me trouvais dans le jardin, soit à 4 km. C'était un mercredi. J'ai vu ces avions américains lâcher les bombes et les murs de ma maison ont tremblé. Je me souviens aussi parfaitement de l'arrivée des américains. Notre famille s'était réfugiée chez ma grand-mère au Mesnillard car nous habitions sur la route menant à Mortain. »

J'étais impressionné par ces nombreux soldats. C'est la première fois que je voyais des gens de couleur. J'ai vécu également l'exode du Mesnillard vers Virey en cariole tirée par une vache ». Les chars Américains positionnés au Petit Jésus bombardent Mortain et dans la nuit du 11 au 12 août 1944, 300 bombes tombent sur Fontenay et Chèvreville. Les fenêtres du presbytère et de l'église ont explosé. Une vingtaine de bâtiments sont détruits entièrement ou partiellement notamment à la Liardièvre et à la Croix Bochin. Ce fut la commune la plus touchée des quatre.

### Témoignages d'un soldat parignais



#### Captivité !

« J'ai été fait prisonnier le 17 juin à 11 heures du matin à Ancy le Franc (Yonne). Le soir même j'ai été conduit à Tannerre où j'ai passé la nuit couché dans une usine sur du ciment. Le 18, j'ai fait une étape de 15 kilomètres... pour être rassemblé dans un pré avec au moins 4 ou 6 mille camarades mais toujours sans toucher de ravitaillement. Le 19 j'ai touché une pomme de terre que j'ai mangé avec quelques biscuits de guerre. »

Le 20, j'ai touché un oeuf cuit dur et un quart d'eau où il avait été mis un peu de vin. Il faut presque dire que c'était que de l'eau. Le 21 on a touché un quart d'haricots sauce claire toujours sans pain et couché sous la toile de tente par un temps bien chaud.

Le 22 nouvelle étape à pied de 25 kilomètres rassemblé à 5 heures du matin pour aller à St Julien à trois kilomètres de Troyes. J'ai cantonné dans un champ et suis resté pendant deux jours. Pendant ces deux jours j'ai touché un repas de nouille pas très épaisse et un quart de jus chaque matin, toujours couché sous la toile de tente et sans avoir de pain.

Le 25 juin avec un mille de mes camarades, j'ai dû quitter St Julien pour faire une étape de 58 kilomètres pour me rendre à Brienne le Château (Aube) où nous sommes arrivés dans la soirée. Voici le repas de cette journée mémorable : un quart de nouille mais c'était presque de l'eau et une mince tartine de pain moisi que l'on a trouvé bon quand même car je peux dire que depuis au moins deux jours, je n'avais pas mangé... »

#### Les retours...

Certains évoquent aussi le fait que le retour de leur père fut difficile pour eux.

**Témoignage** : « Pendant 5 ans, ma mère me répétait que mon père était en Allemagne et quand il est rentré je le percevais comme un allemand, je ne voulais pas m'en approcher »,

**Témoignage** : « Mon père est rentré malade et amaigris, ce n'était plus celui de la photo, ce n'était pas le père de mes souvenirs ».

#### Départ pour la France

Großgrabe le 16 mai à 8 heures du matin par Königsbrück 18 h 30 Großenhain... Retour sur Glaubitz (70 km 17 mai) - Départ 7 heures du matin sur Langebergberg... Passage de l'Elbe sur Canot... (50 km).

18 mai départ 8 heures du matin de Ischepf... Zerkwitz. Couchage (35 km). Arrivée à la caserne de Erfurt le 21 à 4 heures de l'après midi. Départ par le train de la gare d'Erfurt le 23 mai à 6 h 30 du soir... »

Jeudi 24 passage du Rhin à Mayence à 7 h du soir.

Vendredi 25 Neukirchen 8 h du soir gare démolie. Passage de la frontière dans la nuit à 11 heures.

Samedi 26 Thionville dans la matinée. Arrêt à Metz à 9 h 30. Nous avons touché pour la première fois depuis plus de cinq ans un morceau de pain blanc et de la viande. Passage Bar-le-Duc à 5 heures du soir. Chalons-sur-Marne 7 h 40 du soir. Arrivé à Paris gare de l'Est à 7 h du matin tapante.

27 Départ de la gare Montparnasse à 7 h 40 du matin pour Parigny. Nous avons eu un arrêt à Argentan.

Arrivé à Villedieu-les-Poêles le 27 à 4 heures d'après midi.

Ce soldat aura réalisé au total 311 km avec un vélo volé aux allemands. Puis il aura été pris en charge par les américains à Erfurt où il aura pris le train.

